

Distriport : simplification des procédures douanières

Après une période d'essai pendant l'été, le transfert des conteneurs à l'import entre le terminal de Fos Graveleau et la zone logistique de Distriport s'effectue désormais par une procédure informatique simplifiée, en lieu et place d'une déclaration de transit plus contraignante et plus coûteuse.

Cette nouvelle procédure a été rendue possible grâce à la mobilisation de plusieurs acteurs de la communauté portuaire de Marseille Fos qui ont œuvré ensemble à l'amélioration de la compétitivité du passage par le port méditerranéen : Marseille Gyptis International, la Direction Générale des Douanes, la Direction Régionale des Douanes de Marseille, le Syndicat des Transitaires Marseillais, adhérente de l'Union Maritime et Fluviale, et le Grand Port Maritime de Marseille.

La nouvelle procédure permet aux transitaires de renseigner dans le système informatique portuaire AP + une nouvelle fonctionnalité dénommée « transfert » spécialement créée par MGI et en accord avec l'administration des Douanes.

Ainsi, les transitaires ne sont plus dans l'obligation d'établir un titre de transit (NSTI) pour chaque conteneur et le client, logisticien et/ou chargeur, bénéficie d'un transfert de la marchandise plus rapide et à moindre coût.

Cette innovation renforce à terme la compétitivité des logisticiens et améliore l'attractivité du port de Marseille Fos.

Un trafic à l'import de plus de 175 000 conteneurs bénéficiera directement de cette mesure de simplification des procédures administratives et douanières. Ce potentiel devrait tripler à l'horizon 2012 avec la construction de nouveaux entrepôts sur Distriport et la montée en puissance des terminaux à conteneurs Fos 2XL.



GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE

Contact presse : **Claire Battédou**
Tél. : 04 91 39 42 01
Courriel : claire.battedou@marseille-port.fr

MGI

Contact presse : **Marie Pavesio**
Tél : 04 91 14 26 70
Courriel : m.pavesio@gyptis.fr

DOUANES

Contact presse : **Mickael Le Pimpec**
Tél : 04 91 14 15 75
Courriel : mikael.le-pimpec@douane.finances.gouv.fr

UMF/STM

Contact presse : **Marie-Hélène Pasquier**
Tél : 04.91.99.49.90
Courriel : umf@umf.asso.fr